



## Le terrorisme perdure malgré le recul de l'EI

► Quatre personnes ont été assassinées, vendredi 23 mars, dans une attaque terroriste à Trèbes (Aude), près de Carcassonne, par un homme de 25 ans

► Arnaud Beltrame, lieutenant-colonel de gendarmerie, qui s'était volontairement substitué à des otages, a succombé dans la nuit à ses blessures

► Radouane Lakdim, le terroriste, était suivi par les services de renseignement, mais serait « passé à l'acte brusquement », selon le ministre de l'intérieur

► L'attaque a été revendiquée par l'organisation Etat islamique (EI), qui, bien que défaite sur le terrain, suscite encore des vocations

PAGES 8-9

### ÉDITORIAL

PROJET ET IDÉOLOGIE MORTIFÈRES

PAGE 26

JE NE SERAIS PAS ARRIVÉE LÀ SI...

### LA CHANSON DOUCE DE LEÏLA SLIMANI

► L'écrivaine franco-marocaine revient sur la mort de son père et ses premiers pas dans l'écriture

► Lauréate du prix Goncourt 2016, son deuxième roman s'est vendu à 600 000 exemplaires et a été traduit en 40 langues

PAGES 22-23

Le 11 octobre 2017, à la Foire du livre de Francfort, en Allemagne. UWE ZUCCHI/DPA



### La marche des jeunes Américains contre les armes

Des milliers d'adolescents devaient manifester, samedi 24 mars, contre les armes, à Washington et dans une dizaine d'autres villes américaines

► Les lycéens de Parkland (Floride) ne se sont pas résignés, après la mort, en février, de 17 de leurs camarades  
► 187 000 jeunes Américains ont été exposés à des violences par arme à feu depuis 1999  
► Le mouvement des jeunes a imposé son agenda jusqu'à la Maison Blanche

PAGES 2 ET 14

### Rap Le parcours de Baloji, franc-tireur « afropéen »



KRISTIN LEE MOOLMAN

Le chanteur belgo-congolais défend en concert son bel album-fleuve, 137 avenue Kaniama, à la croisée du rap, des danses congolaises, de la soul et de l'électro. Baloji Tshiani s'est essayé au court-métrage,

puis à un projet de film sur les destins croisés d'enfants congolais; il y a appris à « structurer un récit », et l'expérience a eu un fort impact sur sa musique, qui mêle satire et fiction.

PAGE 18

### Biodiversité Menaces pour l'humanité

Le déclin de la biodiversité met en péril « non seulement l'avenir », mais aussi « les vies que nous menons actuellement », s'alarment les experts de 129 Etats, réunis en Colombie pour une 6<sup>e</sup> session plénière.

La biodiversité englobe la variété des formes de vie sur la Terre, et, après trois années d'un travail colossal, les scientifiques de l'IPBS - une structure créée en 2012 sous la tutelle des Nations unies - proposent pour chaque zone géographique un « résumé à l'intention des décideurs ».

Un enjeu majeur, « au cœur de notre survie », insiste Robert Watson, le président de l'organisation, qu'il s'agisse de l'alimentation, de l'eau ou de l'énergie.

PAGE 6

### Géopolitique Jesse Jackson, l'héritier de Martin Luther King contre la ségrégation

PAGE 15

### Université Violente agression d'étudiants par des hommes cagoulés, à Montpellier

PAGE 10

### Facebook Révolution dans le marketing politique

Le scandale des fuites de données du réseau social va bien au-delà d'une crise de géant américain. La façon dont Cambridge Analytica a utilisé, non seulement les données démographiques des fichiers, mais surtout ses données comportementales, annonce un changement majeur dans le domaine du marketing, analyse l'économiste Michael Wade

CAHIER ÉCO - PAGES 6-7 ET 8





# La justice assène un rude coup à l'indépendantisme catalan

Cinq dirigeants séparatistes ont été placés en détention provisoire

MADRID - correspondance

La justice espagnole a asséné un coup très dur à l'indépendantisme catalan en décidant, vendredi 23 mars, de placer en détention provisoire cinq de ses principaux dirigeants, dont le candidat à la présidence de la région, Jordi Turull. Ils sont accusés d'avoir organisé la tentative de sécession de la Catalogne, le 27 octobre 2017. Le juge de la Cour suprême a notamment écroué l'ancienne présidente du Parlement catalan, Carme Forcadell, et trois anciens « ministres » du gouvernement régional – Raül Romeva, Josep Rull, et Dolors Bassa. Ils ont rejoint quatre autres responsables séparatistes, dont l'ancien vice-président Oriol Junqueras, incarcérés depuis le 2 novembre 2017 à Madrid.

C'est tout le noyau dur de l'indépendantisme et de ses deux formations principales, Junts per Catalunya (Ensemble pour la Catalogne) et la Gauche républicaine (ERC), qui se retrouvent désormais derrière les barreaux ou en « exil » avec le président déchu Carles Puigdemont – ce dernier est installé en Belgique depuis cinq mois. Marta Rovira, la numéro deux d'ERC, qui, à la surprise de tous, a préféré quitter le pays vendredi plutôt que de risquer la prison, se serait pour sa part rendue en Suisse, selon les médias espagnols.

## « Détermination violente »

Dans un arrêt méthodique de 70 pages, le juge Pablo Llarena a longuement justifié des poursuites pour rébellion contre treize des vingt-cinq inculpés, une charge pouvant déboucher sur des peines allant jusqu'à trente ans de prison. En encourageant « des centaines de milliers de sympathisants » à résister à la police

**Des milliers de Catalans sont descendus dans la rue, brûlant des photos du roi et réclamant la libération des « prisonniers politiques »**

pour permettre le référendum d'autodétermination du 1<sup>er</sup> octobre 2017, déclaré illégal par Madrid, les responsables catalans auraient cherché, selon le magistrat, à faire capituler l'Etat « face à la détermination violente » d'une partie de la population.

Certains ont également été accusés de détournement de fonds et enjoins de verser, en tout, 2,1 millions d'euros, en remboursement des dépenses engagées pour l'organisation du référendum. D'autres seront jugés pour désobéissance à l'Etat. Ils peuvent faire appel et la date du procès n'a pas encore été fixée.

Le juge a expliqué son ordre de détention provisoire en estimant que le risque de fuite était « élevé au regard de la peine encourue ». Il a également émis des mandats d'arrêt européens et internationaux contre les six dirigeants enfuis, dont Carles Puigdemont.

En Catalogne, des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour protester contre la décision judiciaire. Elles ont brûlé des photos du roi Felipe VI en réclamant la « liberté pour les prisonniers politiques ». A Barcelone, vingt-quatre manifestants ont été blessés légèrement dans des heurts avec la police régionale, selon les services de secours. Les

rassemblements avaient été convoqués la veille par la puissante Assemblée nationale catalane et les Comités de défense de la République, plus radicaux.

A peine vingt-quatre heures avant la comparution des responsables séparatistes devant la Cour suprême, et voulant prendre de court la justice espagnole, les partisans de l'indépendance avaient essayé d'investir Jordi Turull président de la Catalogne en improvisant une séance parlementaire dans la soirée du jeudi 22 mars.

L'ancien porte-parole du gouvernement catalan avait été libéré sous caution début décembre 2017, après avoir accepté la suspension de l'autonomie de la région par Madrid. Il était censé s'abstenir de toute activité politique, comme trois autres dirigeants également placés en détention préventive puis relâchés.

## Mainmise

Finalement, la Candidature d'unité populaire (CUP), un groupe anticapitaliste ultra-séparatiste, a décidé à la dernière minute qu'elle ne soutiendrait pas un candidat jugé trop proche de la vieille garde nationaliste catalane et de son chef historique, Jordi Pujol, éclaboussée par de nombreuses affaires de corruption.

Se sachant vaincu d'avance, Jordi Turull a lancé sans grande conviction des appels au dialogue avec Madrid lors d'un discours morne où il n'a parlé ni d'indépendance ni de république. Sa candidature a été rejetée par 64 voix contre 65, toutes celles de l'opposition, droite et gauche confondues. Un second tour, purement symbolique, devait se tenir au Parlement, samedi 24 mars.

C'est la CUP qui, en janvier 2016, avait permis l'investiture de Carles Puigdemont, alors maire de Gérone, après avoir re-

jeté la candidature du nationaliste conservateur Artur Mas. C'est elle qui bloque maintenant les espoirs de deux grandes formations séparatistes de gouverner la Catalogne, car elles ne demandent plus ouvertement la rupture unilatérale avec Madrid, soucieuses de ne pas risquer d'aggraver les poursuites judiciaires contre leurs responsables.

Sans le soutien de la CUP, qui dispose des quatre voix leur assurant la majorité absolue (70 députés sur 135), Junts Per Catalunya et la Gauche Républicaine ne disposent que de 66 voix ; 64 en réalité car ni Carles Puigdemont ni l'un de ses anciens conseillers, Toni Comin, qui s'est aussi enfui en Belgique, n'ont renoncé à leur siège de député ; le faire redonnerait un certain avantage aux sécessionnistes mais M. Puigdemont risquerait alors de perdre la mainmise sur un processus où il s'estime incontournable.

Les indépendantistes n'ont plus que deux mois pour essayer de trouver un nouveau candidat. Selon le calendrier parlementaire si d'ici au 22 mai, la Catalogne n'a toujours pas de président, de nouvelles élections devront être convoquées en juillet. L'autonomie de la région restera suspendue tant qu'il n'y aura pas de gouvernement. ■

ISABELLE PIQUER

## La diplomatie de la K-pop entre les deux Corées

La K-pop va faire danser Pyongyang. Alors que les négociations se poursuivent pour d'éventuels sommets entre les dirigeants des deux Corées et entre le leader nord-coréen, Kim Jong-un, et le président américain, Donald Trump – voire à trois, comme l'a indiqué mercredi 21 mars le président sud-coréen, Moon Jae-in –, Pyongyang a accepté l'organisation sur son sol de concerts d'artistes de la pop sud-coréenne.

Entre le 31 mars et le 3 avril, un public sélectionné pourra savourer les déclinaisons acidulées du groupe féminin Red Velvet, de la star Seohyun, ex-chanteuse des Girls'Generation, ou encore les balades de Cho Yong-pil, véritable monument de la pop sud-coréenne qui fête cette année ses cinquante ans de carrière. Ce dernier a déjà joué dans la capitale nord-coréenne, en 2005, en pleine politique du « rayon de soleil » de rapprochement intercoréen. Les 7 000 spectateurs n'avaient pas bougé, se bormant à applaudir les morceaux. Depuis, aucun artiste du Sud ne s'était produit au Nord.

## Consultation avec les Etats-Unis

Le principe de ces concerts a été acquis lors de la visite les 5 et 6 mars à Pyongyang d'une délégation sud-coréenne de haut niveau, qui avait alors rencontré Kim Jong-un. Il s'agit d'une réponse aux concerts organisés en février au Sud au moment des Jeux olympiques de Pyeongchang, par les groupes nord-coréens Samjiyon et Moranbong. Le but également de faire oublier l'échec d'un projet de concert de K-Pop, en février au mont Kumgang, en Corée du Nord. Pyongyang avait annulé, accusant la presse sud-coréenne de s'être montrée « insultante » en critiquant l'organisation d'un défilé militaire par le Nord à la veille de la cérémonie d'ouverture des Jeux d'hiver au Sud.

**« LA TÂCHE LA PLUS IMPORTANTE SERA DE SUSCITER LA MÊME ÉMOTION CHEZ LE PUBLIC DU NORD QUE CHEZ CELUI DU SUD »**

LEE YUNG-SAN  
chanteur

« Je pense que la tâche la plus importante pour nous sera de susciter la même émotion chez le public nord-coréen que chez celui du Sud, sans provoquer d'incompréhension », a déclaré Lee Yung-san, chanteur-compositeur qui fait partie de la délégation chargée de préparer l'événement. L'organisation de l'événement implique des consultations avec les Etats-Unis. Séoul veut éviter que les 160 Coréens du Sud, artistes, techniciens mais également journalistes, devant participer à cette tournée, tombent sous le coup des sanctions américaines. ■

PHILIPPE MESMER (SÉOUL, ENVOYÉ SPÉCIAL)

## Le projet de durcir la loi sur l'IVG remobilise la rue en Pologne

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté vendredi

VARSOVIE - correspondance

Les Polonaises réussiront-elles, une fois de plus, à faire barrage à une proposition de loi visant à durcir la législation encadrant l'avortement ? Plus de 50 000 personnes ont manifesté à Varsovie, vendredi 23 mars, et plusieurs milliers dans d'autres villes, lors d'un « vendredi noir » particulièrement suivi. La mobilisation rappelait les manifestations de l'automne 2016, qui avaient fait échouer une première offensive des associations anti-avortement.

Une nouvelle proposition de loi d'initiative citoyenne déposée au Parlement, avec le soutien de l'épiscopat polonais, veut interdire les interruptions volontaires de grossesse (IVG) en cas de pathologies graves ou de handicap chez l'embryon. Si ce texte était adopté, il reviendrait à interdire 95 % des avortements légaux pratiqués en Pologne, un pays qui possède déjà une des législations les plus restrictives d'Europe en la matière. Les IVG ne seraient autorisées qu'en cas de menace pour la vie ou la santé de la mère, ou si la grossesse est le fruit d'un viol.

Pour les associations anti-avortement et une partie de la droite proche de l'Eglise, il s'agit de lut-

ter contre ce qu'elles nomment « l'avortement eugénique », c'est-à-dire celui qui concerne les embryons atteints de handicap, notamment de trisomie. Mais pour Liliana Religa, de la Fédération pour les femmes et le planning familial (Federa), « dans la plupart des cas qui tombent sous le coup de ce texte, nous avons affaire à des pathologies embryonnaires graves, qui peuvent rendre les enfants non viables ».

## « Mon corps est mon affaire »

Après avoir obtenu le feu vert de la commission parlementaire de la justice et des droits de l'homme, le 19 mars, l'examen du texte en commission a été repoussé d'un mois. « Il n'y a pas de position du gouvernement sur ce projet de loi citoyen. Mais nous restons pour la protection de la vie, de la conception jusqu'à la mort naturelle », a déclaré le vice-ministre de la santé, Jozefa Szcurek-Zelazko, embarrassée par un dossier socialement explosif.

« Mon corps est mon affaire, pas celle de M. Kaczyński ! », pouvait-on lire sur les bannières des manifestants. Pour Natalia Maria Wojciechowska, 35 ans, « si cette loi venait à passer, elle instaurerait un véritable climat de peur, une criminalisation des femmes et des

médecins. Les fausses couches pourraient devenir suspectes. Ce serait aussi un grave coup porté à la médecine prénatale ».

De nombreuses manifestantes sont venues défendre la législation actuelle, fruit d'un compromis entre l'Eglise et l'Etat. Seules 11 % des personnes interrogées dans un sondage Ipsos en 2017 se prononçaient pour un durcissement de la loi. « Je suis pour le maintien du compromis actuel, que je trouve optimal, affirme Ula Klein, 40 ans. Il permet d'avorter dans les cas les plus désespérés, et je reste contre une banalisation de l'avortement. Je veux que mes filles aient le droit de décider, lors de situations tragiques. »

« Je suis contre le fait d'imposer aux femmes quoi que ce soit. Je suis mère d'un enfant trisomique et je sais ce que c'est que de prendre des décisions difficiles. La loi ne devrait pas interférer dans ces choix », explique Maria Kowalska, 63 ans, qui se dit « catholique ».

Seuls 1100 avortements légaux sont pratiqués chaque année en Pologne. L'avortement clandestin ou à l'étranger est quant à lui estimé à 150 000 cas par an. Sur les 400 hôpitaux polonais habilités à pratiquer l'avortement, seuls 46 en ont réalisé en 2016. ■

JAKUB IWANIUK

CAVIAR & HIGHWAYMAN FILMS PRESENTS

“ ÉPOUSTOUFLANT. UN JOYAU. ”  
★★★★ À VOIR À LIRE.COM

“ UN MAGNIFIQUE WESTERN MODERNE. ”  
THE HOLLYWOOD REPORTER

THE RIDER

UN FILM DE CHLOÉ ZHAO

QUINZAINE DES RÉALISATEURS CANNES ART CINEMA AWARD

DEAUVILLE FESTIVAL DU CINÉMA AMÉRICAIN GRAND PRIX

LE 28 MARS

Télérama | Le Monde | LE 28 MARS | VOCABLE | iStock.com | culture